

## LES BARÈMES DE L'AIDE JURIDIQUE

\*\*\* Ces informations sont tirées du site internet des Centres communautaires juridiques du Québec (aide juridique) et sont mis à jour depuis mai 2016.

### Gratuit

La vérification de l'admissibilité à l'aide juridique se fait, sauf exception (prisons, hôpitaux), au bureau d'aide juridique le plus près de la résidence de la personne qui en fait la demande.

A compter du 31 mai 2016, le barème d'admissibilité pour le volet gratuit est le suivant :

### Barème des revenus annuels (bruts)

Personne seule	19 565 \$
Adulte + 1 enfant	23 936 \$
Adulte + 2 enfants ou plus	25 553 \$
Conjoints	27 227 \$
Conjoints + 1 enfant	30 464 \$
Conjoints + 2 enfants ou plus	32 081 \$

### Volet contributif

Certaines personnes non admissibles à l'aide juridique gratuitement peuvent néanmoins avoir accès à l'aide juridique suivant le volet contributif si elles versent une contribution financière.

Le volet contributif permet à une personne admissible à ce volet de bénéficier des services juridiques moyennant une contribution financière, qui s'échelonne conformément à un barème préétabli par tranches de 100 \$ jusqu'à un maximum de 800 \$. Ce volet permet ainsi de connaître à l'avance la somme des coûts reliés aux besoins juridiques.

Cette contribution doit être versée dans les 15 jours de la délivrance de l'attestation d'admissibilité mais il peut y avoir un étalement des versements pour une période maximale de 6 mois après la conclusion d'une entente avec le directeur général.

Comme pour l'admissibilité gratuite, la vérification de l'admissibilité à l'aide juridique se fait uniquement dans le bureau d'aide juridique le plus près de l'endroit de votre résidence.

## Barème des revenus annuels (bruts)

CATÉGORIE	REVENUS	VOLET
PERSONNE SEULE	de 19 566 \$ à 20 535 \$	100 \$
	de 20 536 \$ à 21 505 \$	200 \$
	de 21 506 \$ à 22 475 \$	300 \$
	de 22 476 \$ à 23 446 \$	400 \$
	de 23 447 \$ à 24 416 \$	500 \$
	de 24 417 \$ à 25 386 \$	600 \$
	de 25 387 \$ à 26 356 \$	700 \$
1 ADULTE ET 1 ENFANT	de 26 357 \$ à 27 327 \$	800 \$
	de 23 937 \$ à 25 123 \$	100 \$
	de 25 124 \$ à 26 309 \$	200 \$
	de 26 310 \$ à 27 496 \$	300 \$
	de 27 497 \$ à 28 682 \$	400 \$
	de 28 683 \$ à 29 869 \$	500 \$
	de 29 870 \$ à 31 055 \$	600 \$
1 ADULTE ET 2 ENFANTS OU PLUS	de 31 056 \$ à 32 242 \$	700 \$
	de 32 243 \$ à 33 429 \$	800 \$
	de 25 554 \$ à 26 820 \$	100 \$
	de 26 821 \$ à 28 087 \$	200 \$
	de 28 088 \$ à 29 353 \$	300 \$
	de 29 354 \$ à 30 620 \$	400 \$
	de 30 621 \$ à 31 887 \$	500 \$
CONJOINT SANS ENFANT	de 31 888 \$ à 33 154 \$	600 \$
	de 33 155 \$ à 34 420 \$	700 \$
	de 34 421 \$ à 35 688 \$	800 \$
	de 27 228 \$ à 28 578 \$	100 \$
	de 28 579 \$ à 29 928 \$	200 \$
	de 29 929 \$ à 31 279 \$	300 \$
	de 31 280 \$ à 32 629 \$	400 \$
CONJOINT ET 1 ENFANT	de 32 630 \$ à 33 980 \$	500 \$
	de 33 981 \$ à 35 330 \$	600 \$
	de 35 331 \$ à 36 681 \$	700 \$
	de 36 682 \$ à 38 032 \$	800 \$
	de 30 465 \$ à 31 975 \$	100 \$
	de 31 976 \$ à 33 485 \$	200 \$
	de 33 486 \$ à 34 996 \$	300 \$
	de 34 997 \$ à 36 506 \$	400 \$
	de 36 507 \$ à 38 017 \$	500 \$

	de 38 018 \$ à 39 527 \$	600 \$
	de 39 528 \$ à 41 038 \$	700 \$
	de 41 039 \$ à 42 549 \$	800 \$
CONJOINT ET 2 ENFANTS OU PLUS	de 32 082 \$ à 33 672 \$	100 \$
	de 33 673 \$ à 35 263 \$	200 \$
	de 35 264 \$ à 36 854 \$	300 \$
	de 36 855 \$ à 38 445 \$	400 \$
	de 38 446 \$ à 40 035 \$	500 \$
	de 40 036 \$ à 41 626 \$	600 \$
	de 41 627 \$ à 43 217 \$	700 \$
	de 43 218 \$ à 44 809 \$	800 \$